



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 06/03/2023

### **France 2030 : les acteurs des secteurs agricoles et alimentaires mis à l'honneur lors de la 59<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture**

La 59<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture s'est tenue du 25 février au 5 mars 2023, à Paris. A cette occasion, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement et la Recherche, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, avec Bruno Bonnell, secrétaire Général pour l'Investissement, en charge de France 2030, présentent les 115 projets lauréats France 2030, dans le cadre de son objectif « investir dans une alimentation saine, durable et traçable ».

Le secteur agricole et agroalimentaire est à un tournant de son histoire et doit relever de nouveaux défis pour accompagner les transitions agroécologique, sanitaire et démographique de notre temps. Afin de renforcer la souveraineté alimentaire, innover pour une alimentation plus saine, contribuer à la réindustrialisation, réduire les émissions de gaz à effet de serre et structurer les filières de demain, France 2030 accompagne l'investissement au service d'une alimentation saine, de qualité, abordable et durable. **France 2030 déploie 2,3 milliards d'euros dédiés à l'innovation, l'investissement, l'industrialisation, la recherche et la formation pour des projets innovants dans les secteurs agricoles et alimentaires.**

Dans le cadre de cette 59<sup>ème</sup> édition du Salon, l'innovation était au cœur des filières agricoles et alimentaires. Pour réduire la dépendance aux importations, développer la production française, soutenir les filières locales et ainsi garantir notre souveraineté alimentaire, France 2030 s'engage dans le financement de nombreux projets innovants.

**Déjà 115 projets ont été sélectionnés pour leurs innovations transformantes sur les différentes mesures lancées de 2021 jusqu'au 31 janvier 2023 : « Développer les protéines de légumineuses », « Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire », « Résilience et capacités agroalimentaires 2030 », « Préséries », « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », « compétences et métiers d'avenir ».**

**Tous les projets sont à découvrir dans le dossier de presse.**

Les 23 premiers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Equipements pour la troisième révolution agricole » opéré par Bpifrance, dont l'objectif est d'**identifier les matériels, solutions et équipements les plus innovants** permettant de répondre aux enjeux de l'agriculture de demain, sont présentés ci-dessous.

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a par ailleurs annoncé le lancement, le 6 mars prochain, du guichet « Equipements pour la troisième révolution agricole », second volet du dispositif, opéré par **FranceAgrimer**. Ce guichet sera doté pour la première relève de l'AMI d'une enveloppe de 40 millions €. D'autres relèves suivront, dans le cadre de l'enveloppe globale annoncée, **pour soutenir les agriculteurs, en collectif ou individuellement, dans leurs projets d'investissement**, en les aidant financièrement à acquérir les matériels innovants sélectionnés dans le cadre de l'AMI. Les bénéficiaires auront 18 mois pour acquérir le matériel entre le devis et la facture.

Matériel	Entreprise	Matériel pour
<b>ECLAIRVALE</b>	LA CANNE VALE	Optimisation de la gestion de la ressource en eau, et préservation des sols, de l'eau et de l'air
<b>IRRICROP</b>	SENCROP	Optimisation de la gestion de la ressource en eau, et préservation des sols, de l'eau et de l'air
<b>IRRIFRANCE</b>	IRRIFRANCE GROUPE	Optimisation de la gestion de la ressource en eau, et préservation des sols, de l'eau et de l'air
<b>Bakus et ses outils</b>	VITIBOT	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>BlissEcoviti</b>	Bliss Ecospray	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>Cruis air</b>	Berthoud SAS	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>Helios Vigne</b>	UV Boosting	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>JEANTIL AF R4D4</b>	JEANTIL	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>KVG</b>	Kverneland Group France	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>LEAFCROP</b>	SENCROP	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>Météus sondes</b>	ISAGRI	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>Météus station</b>	ISAGRI	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>SENCROP PLUS</b>	SENCROP	Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents
<b>ALPO</b>	SABI AGRI	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>AURA AMI</b>	KUHN AUDUREAU	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>Datagrains</b>	Javelot	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>Demetair AIRGAIA</b>	AIRGAIA SAS	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>Demetair freecooling</b>	AIRGAIA SAS	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>EKA</b>	ROUSSEAU	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>T6 180 Methane Power</b>	SAS CNH Industrial France	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>TrektorMAXI</b>	SOCIETE D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES AVANCEES	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>TrektorMIDI</b>	SOCIETE D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES AVANCEES	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable
<b>TrektorMINI</b>	SOCIETE D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES AVANCEES	Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable

La prochaine relève de l'AMI aura lieu dans les prochaines semaines pour laisser le temps aux constructeurs de matériels agricoles innovants de répondre aux problématiques décrites ci-après pour le montage de leurs dossiers.

#### **Thématiques prioritaires :**

- L'optimisation de la gestion de la ressource en eau
- L'adaptation au changement climatique
- La réduction de la consommation énergétique
- La substitution des intrants chimiques et de synthèse
- La réduction des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques
- La préservation de la biodiversité, la gestion des déchets
- L'économie circulaire
- L'amélioration du bien-être animal
- L'amélioration des conditions de travail, la réduction de la pénibilité du travail

De plus, suite aux annonces du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire concernant le plan de souveraineté Fruits et Légumes, **une enveloppe de 100 millions d'euros du dispositif « Equipements pour la troisième révolution agricole » sera dédiée à la filière fruits et légumes** pour l'achat de serres froides ou chauffées bas carbone ou de plants plus résilients pour les vergers. Les producteurs de ces matériels et de plants sont donc également invités à déposer leurs dossiers. Les critères de sélection de ces derniers matériels et plants seront détaillés très prochainement sur le site de l'AMI.

#### **Contact presse**

**Cabinet de Sylvie Retailleau** - [secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)

**Cabinet de Marc Fesneau** - [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Cabinet de Christophe Béchu** - [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

**Cabinet de Roland Lescure** – [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement** - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

#### **À propos de France 2030**

- ✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au

sens du principe Do No Significant Harm).

- ✓ Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france2030> |@SGPI\_avenir